



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 04 JUILLET 2018

Date de convocation :
29/06/2018

L'an deux mille dix-huit et le quatre juillet à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 25

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Bruno COSTA, Cécile LAVALL, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Xavier BERAGUAS (à Naïma METLAINE), Patrice RIU (à Claude AYMERICH), Géraldine MIR (à Raphaël LOPEZ), Cédric SANCHEZ (à Françoise CRISTOFOL), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), Sylvia OLIVE (à William BURGHOFFER) pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE.

Mr Philippe PIQUÉ a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/40 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA VALORISATION ET L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DU SITE DES ORGUES. AIT 2018.

Jérôme PARRILLA, instruction de subventions au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, quitte la salle. Le site des Orgues, 2^{ème} site visité des Pyrénées-Orientales, reconnu pépite par Grand Site Canigou, site naturel classé, propose un bâtiment d'accueil qui n'est plus adapté à la fréquentation actuelle (jusqu'à 1800 clients par jour en saison forte).

Proposer des locaux de qualité et adapté à tous les publics est une nécessité, tout comme améliorer l'esthétique du site en intégrant dans un bâti harmonieux tous les services (suppression d'un petit chalet bois de stockage).

Il s'agira notamment de répondre à la faiblesse soulignée dans l'obtention du label Sud de France en proposant des toilettes en quantité et accessibles aux personnes handicapées.

Ce projet peut être soutenu par l'Europe (FEDER), tout comme par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranées. Notre démarche s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement et de développement économique, l'enveloppe financière relative à l'aménagement précité est de **184 710,75 € HT**.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

– **APPROUVE** la réalisation du projet tel que défini ci-dessus, pour la valorisation et l'amélioration de l'accueil des Orgues, pour un coût de **184 710,75 € HT**.

– **VALIDE** le plan de financement suivant :

FEDER-FSE Languedoc-Roussillon 2014-2020* Occitanie	49 %	90 508,27 €
Région Languedoc-Roussillon *	17,70 %	32 693,80 €
Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales**	25 %	24 566,53 €
Autofinancement	20 %	36 942,15 €

– **AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

*Subventions demandées sur un coût de travaux de 279 709,42 €

**Subvention de 25 % pour 100 000 € de travaux, plafonnée pour garder 20 % d'autofinancement

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN
SUSDITS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 04 juillet 2018

 **Le Maire,**

William BURGHOFFER